

INTERNES

Nouveaux membres Depuis août 2009, les personnes suivantes travaillant dans le domaine du théâtre ont adhéré à notre association professionnelle :

Ahlborn Christine, Utzigen
Benz Christina, Winterthur
Bocksch Christine, Zurich
Griesenberg Julius, Zurich
Jenni Miriam, Boll
Marti Stefan, Zurich
Vasella Flavia, Zurich
Wolfisberg Christof, Lucerne
Zurbrügg Matthias, Utzigen

Salles de répétition Zurich Sur le site Web de l'ACT, nous mettons dès lors une liste actualisée des salles de répétition à Zurich à votre disposition.

SÉCURITÉ SOCIALE / POLITIQUE CULTURELLE

Du conseil juridique : cotisations sociales 2011 Le 1^{er} janvier 2011, une augmentation partielle des cotisations sociales est entrée en vigueur et cela concerne les travailleurs indépendants, les employeurs et les salariés. Alors que les salariés payent la moitié de leurs cotisations – et la moitié de l'augmentation, les indépendants, au contraire, sont tenus de verser le montant global des cotisations sociales.

Selon la Loi sur l'assurance-vieillesse, la plupart des professions dans le secteur du théâtre (jeu d'acteur, décors et costumes de théâtre, chorégraphie, direction musicale, mise en scène, technique/lumière) sont considérées comme des activités lucratives dépendantes, autrement dit, en tant que professions salariés. Seuls les producteurs/productrices, auteurs/auteures et, éventuellement, la direction musicale peuvent être considérés comme indépendants.

Quelle est la différence entre le salaire brut et le salaire net ? Une personne salariée paye la moitié de ses cotisations sociales (= cotisations des salariés). Ce n'est donc que la moitié des cotisations qui est prélevée sur son salaire, l'autre moitié est prise en charge par l'employeur. Voici le calcul à faire par les personnes salariées :

salaire net (reçu) = **salaire brut – cotisations sociales** (seule la cotisation des salariés est prélevée)

Les changements en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011 sont les suivants :

Cotisations AVS/AI/APG. La personne salariée et l'employeur payent chacun **5,15 %** du salaire soumis à l'AVS (avant : 5,05 %). Les travailleurs indépendants payent **9,7 %** (avant : 9,5 %) sur leur revenu. Les salaires de moindre importance bénéficient d'un taux plus bas, voir par ex. SVA Zurich : www.svazurich.ch/pdf/beitragsverfuegung_SE.pdf (en allemand)

Cotisations assurance-chômage (AC). Le taux de cotisation à l'AC est de **1,1 %** pour les salariés et de **1,1 %** pour les employeurs, jusqu'à un revenu annuel de 126 000 francs (avant : 1 %). Sur la part de salaire comprise entre 126 000 et 315 000 francs, un **pour cent de solidarité**

supplémentaire est perçu.

Prévoyance professionnelle obligatoire (2^e pilier ou caisse de pension). Tout employeur est obligé d'assurer un employé auprès d'une caisse de pension si son contrat de travail dépasse trois mois et s'il reçoit un revenu annuel extrapolé d'au moins **20 880 francs** (avant : 20 520 francs). Les indépendants avec des salaires de moindre importance ont toujours la possibilité de se faire assurer « à titre facultatif » (art. 46 LPP). Mais si certaines conditions sont réunies, l'employeur sera tenu de participer aux cotisations de la caisse de pension. Voir à ce sujet l'aide-mémoire sur la prévoyance professionnelle facultative sur le site de l'ACT : [Merkblatt zur freiwilligen beruflichen Vorsorge](#) (en allemand)

Nous avons également mis en ligne un résumé actualisé des cotisations sociales : [Zusammenstellung der Sozialabgaben](#) (en allemand)

Assurance-chômage Dès avril 2011, les professionnels de la culture devront être sous contrat 18 mois (et non plus 12) sur 24 pour obtenir une indemnisation chômage complète. Ces conditions sont inaccessibles pour la plupart d'entre eux en raison de leurs situations de travail atypiques. Une grande majorité travaille par intermittence : ce sont des salariés ayant de nombreux contrats à courte durée avec des employeurs différents. Les règles de l'assurance-chômage ne s'appliquent pas toujours facilement à ces situations de travail atypiques.

En collaboration avec d'autres associations professionnelles et le « Comité 12a », nous demandons un changement de l'article 12a de l'Ordonnance sur l'assurance-chômage (OACI), à savoir le doublement des 90 premiers jours de contrat cotisés par les professionnels de la culture (contre actuellement 30 jours). Cette mesure est nécessaire pour éviter une exclusion généralisée des professions artistiques de notre système d'assurance-chômage.

Pour plus de détails, consultez l'avis de Suisseculture : [Stellungnahme von Suisseculture zur Arbeitslosenversicherungsverordnung AVIV](#) (PDF en allemand) et le [site Web du Comité 12a](#). (en français).

« Cajolés et chouchoutés » Le réseau « Art+Politique » poursuit son activité et avive le débat sur la définition et les formes de l'art politique en se mêlant directement de l'activité politique.

La première AG aura lieu le samedi 26 février de 14 h à 17 h à l'Institut littéraire suisse de Bienne. Dès 19 h, il y aura une table ronde publique dans le Théâtre Bienne. Les deux événements se tiendront sous le thème de l'« interculture » ; le livre de Mark Terkessidis, « Interkultur » (éditions Suhrkamp), nous servira de base pour les discussions. Pour plus de détails sur ces événements, ou pour devenir membre d'« Art+Politique », consultez le site : www.art-et-politique.ch

La dernière action en date d'Art+Politique traite des « artistes d'État cajolés et chouchoutés ». Alors que le programme de l'UDC accorde pour la première fois un chapitre à la culture, le parti y dénonce nommément trois artistes qui auraient droit à « une rente à vie » et dont les œuvres seraient « misogynes et apologétiques de la violence ». En 1933, lors de l'autodafé des livres, l'auteur allemand Oskar Maria Graf s'était adressé au public pour demander qu'on brûlât également ses œuvres. L'action d'Art+Politique adresse un petit hommage à Graf :

Cajolés et chouchoutés

Lettre ouverte à M. Toni Brunner, président de l'UDC, et à Christoph Mörgeli, auteur du texte

Messieurs,

Dans le nouveau programme de l'UDC, Pipilotti Rist, Christoph Büchel et Mike Eschmann sont traités d'artistes d'État cajolés et chouchoutés. La liste me semble très incomplète. Moi aussi je suis un artiste d'État cajolé et chouchouté. Puis-je vous prier de bien vouloir me faire figurer dans le

programme de votre parti ?

Vous pouvez souscrire à cet appel sur : www.kunst-und-politik.ch/pagina.php?0,530,530 . En début d'année, l'appel sera publié sous la forme d'un communiqué de presse.

INFORMATIONS

Changement à la tête de la Maison de la Danse Zurich

La nouvelle chef de la Maison de la Danse de Zürich s'appelle Andrea Boll. Elle entrera en fonction en mai 2011 succédant au duo de directrices Katrin Kolo et Meret Schlegel.

Andrea Boll peut se targuer de nombreuses années d'expérience variée en tant que professionnelle de la danse active dans diverses fonctions. Elle possède un vaste carnet d'adresses international d'institutions et de professionnels de danse, mais aussi d'acteurs culturels. Elle a grandi en Suisse, mais a vécu au cours des vingt dernières années aux Pays-Bas. Là, elle est connue en tant que chorégraphe et danseuse en particulier avec le Hans Hof Ensemble (HHE). De 1996 à 2008, elle a été directrice artistique, chorégraphe et danseuse de ce groupe. Avec le HHE, elle a créé et dansé de nombreuses pièces, tournée dans toute l'Europe, produit trois films de danse et remporté de nombreux prix. Comme chorégraphe invitée ou en résidence, elle a créé des pièces aux Pays-Bas, Belgique, Russie, Hongrie et en Amérique du Sud, ainsi que pour la compagnie de danse du Théâtre Municipal de Saint-Gall. Depuis 2008, elle dirige avec son partenaire et danseur Peter Kadar la compagnie de danse Bollwerk.

Au sujet de sa nomination, elle dit : « Je suis heureuse de poursuivre le développement du Tanzhaus Zurich comme unique institution de la scène zurichoise et suisse et de le mener vers un avenir de plus en plus international. La Maison de la Danse doit devenir un lieu bouillonnant et effervescent de la danse contemporaine, un lieu attirant pour jeunes, vieux et artistes du monde entier. »

L'association Tanzhaus Zürich se réjouit de travailler avec Andrea Boll. Par là même, elle tient à remercier Katrin Kolo et Meret Schlegel pour leur engagement et dévouement pour la Maison de la Danse à Zurich et la danse contemporaine en général. www.tanzhaus-zuerich.ch

Plateforme Internet médiation culturelle

www.mediation-culturelle.ch est la première plateforme pluridisciplinaire pour la médiation culturelle en Suisse. Elle fait le point et met en lumière le paysage de la médiation culturelle de toutes les disciplines artistiques, elle rapproche l'offre et la demande, elle assure la mise en réseau des spécialistes et elle stimule le débat en lien avec la médiation culturelle.

La plateforme est une initiative de la Haute École Pédagogique PHBern, de la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia et de la Commission suisse pour l'UNESCO. Pro Helvetia collabore à ce site Internet dans le cadre de son programme « Médiation culturelle 2009-2012 ». La plateforme peut également compter sur le soutien de la Fondation Ernst Göhner et de la Fondation Mercator Suisse.

Pour asseoir l'importance de ce site Web dans le milieu spécialisé, la médiation-culturelle exploite le site avec le concours d'une vingtaine d'organisations partenaires de toute la Suisse. Après une phase-pilote de deux ans (2011-2012), la plateforme sera reprise par de nouvelles instances de la culture et de la formation qui en assureront son exploitation à long terme.

La plateforme s'adresse en premier lieu aux professionnels de la formation, de l'enseignement et de la recherche ainsi qu'aux représentants des institutions artistiques et culturelles. Les mécènes et les commissions politiques sont également invités à se faire une idée du paysage actuel de la

médiation culturelle en Suisse.

www.mediation-culturelle.ch offre une base de données interactive au sujet de projets et de spécialistes de la médiation culturelle, des informations concernant les associations et les possibilités de formation ainsi que des conseils littéraires et des articles de spécialistes internationaux. En plus des nouvelles, le site abrite également des débats en ligne. Chaque mois, un nouveau thème est choisi. www.mediation-culturelle.ch

Aargauer Kunstpreis à
Hansrudolf Twerenbold

Lors de la première édition du prix artistique du canton d'Argovie (Kunstpreis des Kantons Aargau), l'acteur Hansrudolf Twerenbold de Baden, 71 ans, a reçu ce prix doté de 40 000 francs pour honorer « son œuvre riche et variée ». [Article dans l'Aargauer Zeitung](#)

Nouveau lieu de
représentation à Bâle

À partir de l'été 2011, l'Ackermannshof à la rue St. Johans-Vorstadt 19/21 à Bâle – l'ancienne imprimerie – sera de nouveau peuplé. Ce bâtiment de la vieille ville, qui recèle une longue histoire riche en anecdotes, s'envole vers de nouveaux cieux : culture, sciences, musique, art, théâtre, littérature, débats, tables rondes, etc. Le nouveau Ackermannshof est un lieu ouvert. L'ancienne imprimerie, une énorme salle d'environ trois-cents mètres carrés à l'arrière du bâtiment, est le centre d'accueil pour le public. C'est ici qu'ont lieu les événements et les projets sélectionnés pour constituer un programme mensuel. Plus de détails sur le site : www.ackermannshof.ch

APPELS D'OFFRES

Master en pédagogie du
théâtre

Le cursus de « Master of Arts in Theater » de la ZHdK est ouvert aux personnes disposant d'un Bachelor, mais également aux pédagogues du théâtre ayant plusieurs années d'expérience pratique.

Les études s'accomplissent en trois semestres à temps plein ou en cinq semestres à temps partiel. Les étudiant-e-s en pédagogie du théâtre élargissent leurs connaissances théoriques et pratiques de base en collaboration avec les étudiant-e-s des branches d'approfondissement de la mise en scène, de la dramaturgie et des décors de théâtre.

Les matières d'enseignement sont transmises par le biais de plateformes, de modules du groupe « Toolbox » et de colloques. Une fois par semestre, tous les étudiant-e-s du campus en Master se retrouvent pour suivre des séminaires théoriques. Les plateformes – des laboratoires théâtraux proches de la pratique – ouvrent de nouvelles voies à l'action scénique et aux stratégies de médiation orientées vers l'avenir. Ces plateformes peuvent être mises à l'épreuve dans les salles du *Theater der Künste*, qui offrent d'excellentes infrastructures, sur le domaine public ou dans des lieux externes qui n'ont aucun lien avec le théâtre.

Un grand choix d'ateliers et de modules comportant des éléments de différents champs d'expérience favorisent le façonnage ciblé des profils artistiques individuels. Chaque profil peut être exploré dans un projet pratique suivi par un mentor et approfondi par une thèse de Master. Au centre du cursus figurent quatre champs de compétence : le théâtre avec et pour des groupes cible, le théâtre avec des acteurs professionnels et amateurs qui veulent percer dans le domaine du théâtre populaire novateur, le travail de théâtre dans les quartiers, y compris le théâtre de rue, et les formes de théâtre dans le domaine du transfert de savoir.

Le Master of Arts in Theater est offert par un partenariat des hautes écoles des arts de Zurich, Berne et Verscio. Les étudiant-e-s peuvent suivre tous les cursus de ces trois écoles.

Prochain délai d'inscription : 15 avril 2011, entretiens d'admission : 17 mai 2011. De plus amples informations et des consultations détaillées au sujet de l'admission peuvent être obtenus auprès de prof. Liliana Heimberg, par courriel : liliana.heimberg@zhdk.ch ou par téléphone : 079 205 04 28. Pour plus de détails : [Master Studiengang \(PDF\)](#) (en allemand) et le site

Web [Theaterpädagogik](#) (allemand et anglais).

Nouveau concours de la SSA Depuis de longues années, le Fonds culturel de la Société Suisse des Auteurs (SSA) soutient le travail des auteurs dramatiques et s'efforce de diversifier ce soutien en fonction de la programmation des théâtres de notre pays avec ses concours (prix annuel SSA à l'écriture théâtrale et l'atelier de rédaction Textes-en-Scènes). Aujourd'hui, le Fonds culturel de la SSA lance un nouveau concours pour encourager les théâtres et les compagnies à commander l'écriture de nouvelles pièces originales à des auteurs avec l'intention affirmée de les mener en production. (Toutefois, l'engagement formel de production n'est pas exigé.)

Les **dates limites** pour la réception de la demande et du dossier sont le 13 mai et le 4 novembre 2011. Pour plus de détails concernant le [Soutien 2011 à la commande d'écriture dramatique](#). (PDF, en français)

Bourses SSA pour la traduction de pièces de théâtre Le Fonds culturel de la Société Suisse des Auteurs (SSA) attribue annuellement, pour un montant global de 10 000 francs, jusqu'à trois bourses à des traducteurs/traductrices qui projettent de traduire en allemand, en français ou en italien une œuvre théâtrale d'un auteur contemporain vivant, écrite dans une de ces mêmes langues. La pièce de théâtre à traduire doit être originale (adaptation exclue) et avoir été écrite par un auteur suisse ou domicilié en Suisse. La pièce de théâtre dans sa version traduite doit être avec certitude mise en production ou en lecture publique par une compagnie / un théâtre professionnel en Suisse et ce dernier doit l'attester dans le dossier de candidature (établi conformément aux instructions).

Les **dates limites** pour l'envoi des dossiers en 2011 sont les : 25 février / 13 mai / 12 août / 4 novembre 2011. Le règlement du Fonds culturel peut être consulté sur le [site du SSA](#).

Séminaires de FOCAL Il reste des places pour les séminaires suivants en arts de la scène :
- [How to Play Hamlet?](#) avec Christopher Fettes
- [Sind Sie "schon filmreif"?](#) (êtes-vous prêts pour le film ?)
- [... und es läuft 2011](#) Commentaires/voice over pour publicité et doublage de film d'animation et de fiction
- [Kommentarsprechen für Fortgeschrittene](#). (Commentateurs avancés)

Theater Bilitz cherche pédagogue de théâtre Pour compléter son équipe, le THEATER BILITZ cherche un/une pédagogue de théâtre (entre 30 % et 40 %) pour le début de la saison 2011/12 ou selon accord. Le THEATER BILITZ est un théâtre professionnel pour enfants, jeunes et adultes qui a son siège dans la Maison du Théâtre de Thurgovie à Weinfelden. Un centre de consultation en pédagogie du théâtre, le KontAKT•SchuleTheater, est rattaché au théâtre. Pour plus de renseignements, veuillez contacter Björn Reifler (directeur Pédagogie de théâtre) au 071 622 88 80 ou 078 685 96 28. [Voir l'annonce](#) (PDF en allemand)

Festival « Wunder der Prärie » À la suite d'une pause d'une année, utilisée pour revoir la conception du festival, la nouvelle édition de « Wunder der Prärie » aura lieu du 7 au 17 septembre 2011 à Mannheim. Ce festival de performance artistique, de théâtre et d'art contemporain, dont la renommée dépasse largement les limites de la ville, est organisé par la maison des artistes zeitraumexit, sise sur le site historique de la Kauffmannmühle. Pendant la durée du festival, des productions nationales et internationales seront représentées sur ce site, mais également chez le partenaire Alte Feuerwache et à d'autres endroits de la ville. De plus, une exposition spécialement conçue pour ce festival sera mise en place.

Les thèmes de cette édition du festival portent sur des questions sociétales, sociales et politiques concernant l'avenir que l'organisateur a résumées sous le titre de travail « esprits visionnaires – penser, désirer et faire l'impossible »

Les artistes des domaines performance artistique, LiveArt, danse, théâtre et

arts visuels ainsi que des genres interdisciplinaires peuvent **envoyer leurs soumissions jusqu'au 18 février** (date du timbre postal). Vous pouvez consulter et télécharger l'appel d'offres et les conditions de participation sur les sites www.zeitraumexit.de et www.wunderpraerie.de (en allemand)

Théâtre de la Grenouille cherche acteur Pour sa prochaine production, le Théâtre de la Grenouille cherche un acteur relativement jeune qui s'intéresse aux nouvelles formes de théâtre bilingue ou multilingue. Voir l'annonce. (PDF en allemand) ou le site du théâtre pour plus de renseignements : www.theatredelagrenouille.ch

AGENDA

- 3 – 6 mars 2011 Journées de Danse contemporaine Suisse 2011, Berne, www.reso.ch
- 14 – 27 mars 2011 Blickfelder 2011, Zurich, www.blickfelder.ch
- 27 mars 2011 Journée Mondiale du Théâtre, www.world-theatre-day.org
- 14 – 17 avril 2011 IETM – 30 years of IETM, Spring Plenary Meeting, Stockholm, www.ietm.org
- 28 avril – 6 mai 2011 AUAWIRLEBEN, Berne, www.auawirleben.ch
- 6 – 22 mai 2011 Theatertreffen Berlin, Allemagne, www.theatertreffen-berlin.de
- 27 – 29 mai 2011 Theatertage Aarau, www.theatertage.ch
- 27 – 29 mai 2011 5e Secondofestival, Zofingen, www.secondofestival.ch
- 23 juin – 2 juillet 2011 Belluard Bollwerk International, Fribourg, www.belluard.ch
- 3 – 12 août 2011 stromereien 11, Zurich, www.stromereien.ch
- 12 août – 4 sept. 2011 Edinburgh International Festival, Grande-Bretagne, www.eif.co.uk
- 18 août – 2 sept. 2011 Zürcher Theater Spektakel, www.theaterspektakel.ch
- 7 – 21 sept. 2011 Treibstoff, Theatertage Basel, www.treibstoff-theatertage.ch

La prochaine Newsletter paraîtra en mai 2011. Claudia Galli et Verena Ledergerber du bureau se réjouissent de recevoir vos appels d'offres et informations : info@a-c-t.ch.